

**Pré-inscription à la préparation à l'épreuve écrite du concours interne d'entrée  
aux instituts régionaux d'administration (IRA)****Session Automne 2021**

*Avant toute inscription, il convient de prendre en compte l'investissement personnel nécessaire à la préparation et l'obligation d'assiduité qui consiste à rendre au minimum deux devoirs sur les trois proposés.*

**1/OBJECTIF DE LA PREPARATION ECRITE**

Cette préparation à distance accessible via la plateforme FOR-MI de la sous-direction du recrutement et de la formation (SDRF), a pour objectif de permettre aux candidats d'acquérir la méthodologie de l'épreuve écrite par le biais de la réalisation de trois devoirs corrigés.

**CALENDRIER DES DEVOIRS**

<b>Devoir n°</b>	<b>Date de mise en ligne sur la plateforme FOR-MI</b>	<b>Date limite de dépôt à la correction</b>	<b>Date limite de retour des copies corrigées</b>
<b>1</b>	12/04/21	03/05/21	25/05/21
<b>2</b>	25/05/21	14/06/21	12/07/21
<b>3</b>	30/08/21	13/09/21	04/10/21

**2/ INSCRIPTION À LA PRÉPARATION**

La fiche d'inscription devra être :

- complétée, dactylographiée par le candidat (numéro de matricule obligatoire)
- visée par le supérieur hiérarchique
- une fois visée, il convient de la transmettre **à votre animateur ou correspondant de formation, lequel l'adressera à la SDRF pour prise en compte.**
- accompagnée du curriculum vitae dactylographié précisant le parcours professionnel
- accompagnée de la copie du courrier de notification des résultats obtenus à l'écrit en cas de présentation aux derniers concours d'entrée aux IRA

Toute demande d'inscription qui parviendra après

**le vendredi 26 mars 2021**

ne sera pas prise en compte



Une fois l'inscription à la préparation validée par la SDRF, le candidat recevra un message de confirmation du gestionnaire.

### **3/OBLIGATIONS D'ASSIDUITE**

Les stagiaires inscrits à la préparation s'engagent à respecter les modalités suivantes :

- renvoyer les devoirs aux dates prévues dans le calendrier communiqué ci-dessus
- transmettre à la correction un minimum de 2 devoirs sur les 3 proposés
- se présenter au concours ou à l'examen professionnel visé.

★ **L'inscription à cette préparation ne vaut pas inscription au concours**